

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 6 (1976)

**Artikel:** Le dolmen MVI : texte  
**Autor:** Bocksberger, O.-J.  
**Kapitel:** Architecture et construction  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835612>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

### 1. Documents disponibles

La description du monument, ainsi que les plans et élévations d'ensemble (PCI-MVI/1) sont basés sur des documents relativement hétérogènes comprenant les plans du dallage effectués par O.-J. Bocksberger depuis 1963 et notamment les plans du démontage de 1969 avec dalles numérotées, les relevés effectués en 1971 pour la pointe du dolmen à partir des carrés M, enfin une série de relevés portant sur la reconstitution du dolmen à Saint-Guérin et comprenant notamment les élévations du coffre principal. Au moment de l'établissement des plans certaines lacunes sont apparues.

Ajustement des plans 1963-69 et des plans 1971. L'ajustement des plans de Bocksberger et des relevés 1971 donne un décalage du muret de 20cm à l'ouest aux environs de K-L/59, et de 10cm à l'est en J-K/62. Il est en effet probable que le muret de la partie méridionale était légèrement affaissé lorsqu'il a été relevé. Les murets ont, en conséquence, été alignés sur les murets relevés en 1971.

Lacune des mètres L/60-61-62. Le dallage se poursuivait dans cette zone comme ailleurs mais les plans originaux de Bocksberger n'ont pas été retrouvés.

Qualité des relevés Bocksberger. D'une manière générale, les relevés sont moins détaillés, le dessin de base ayant été réalisé après de nombreux nettoyages successifs (sur plusieurs années) qui ont fait disparaître les éléments les plus petits. Cette situation explique certaines particularités du plan général où la pointe du soubassement paraît être constituée de plus petites pierres et comporte moins de lacunes remplies de sédiments.

En outre les pierres enregistrées sur la surface située au nord de la dalle septentrionale du coffre (carrés H à G) ne correspondent probablement pas à la surface originelle du dallage. Dans cette zone, il était en effet souvent difficile de distinguer entre les gros blocs de pierres du cairn entourant le coffre (cairn IV) et la surface du dallage, et il est possible que plusieurs pierres appartenant au soubassement aient ainsi disparu et ne figurent pas sur le plan. On s'explique ainsi le caractère plane de la surface qui contraste avec l'aspect légèrement bombé de la pointe septentrionale.

Altitudes des dalles du coffre et dimensions. La mise au point des élévations du coffre a rencontré quelques difficultés, les relevés originaux ayant été entrepris sur la base de la reconstitution du monument. Les altitudes ont été partiellement rétablies à partir des plans des décapages supérieurs du cairn aux altitudes où les sommets des dalles verticales sont apparues.

Enfin, il n'est pas possible de donner les dimensions exactes des largeurs des dalles, ces dernières n'ayant pas été mesurées au moment du démontage du monument. Une série de photographies prises à ce moment, malheureusement en perspective oblique, nous permet

pourtant une certaine approximation après redressement des déformations.

## 2. Le dolmen proprement dit

### 2.1. Matériaux de construction

Le coffre principal du monument est composé de 4 grandes dalles de schiste délimitant un espace intérieur de 2.30m sur 1.35m environ à sa partie supérieure et de 2.40m sur 1.75m environ à sa base (largeurs prises au niveau de la dalle méridionale) du fait de la légère inclinaison des deux grandes dalles latérales. Les dalles sont en schiste plus ou moins feuilleté ce qui a probablement facilité leur extraction; leurs côtés ont été soigneusement travaillés de manière à obtenir des formes régulières permettant un assemblage très précis des éléments du coffre et une jointure parfaite avec les dalles de couverture primitives. Malgré la grossièreté de la roche les traces de travail sont très nettes sur les tranches supérieures des dalles latérales.

#### Dalle nord.

Cette dalle de 2.50m sur 1.75m, en relativement bon état de conservation, présente un clivage de la roche disposé obliquement par rapport aux faces. Les surfaces présentent de ce fait un relief très tourmenté. Une certaine desquamation existe actuellement à la face externe et atteint plusieurs centimètres d'épaisseur. Les bords sont régulièrement arrondis. L'extrémité orientale qui dépasse de plus de 0.40m la face de la dalle est de forme arrondie tandis que l'extrémité occidentale présente un épaulement marqué et une protubérance médiane qui cadre bien avec ce que l'on sait de la forme de certaines stèles du Petit-Chasseur. La partie engagée dans la terre et la partie supérieure ne sont pourtant pas exactement symétrique. Sur la face tournée vers l'intérieur du coffre, dans la partie débordant à l'extérieur de la dalle ouest, on peut observer les traces d'une ligne boucharde incurvée, qui prouve que cet élément de construction est bien une stèle anthropomorphe.

#### Dalle latérale est.

De forme trapézoïdale, cette dalle de 2.80m de longueur dépasse le sommet du dallage de 1.40m. En fait sa largeur est considérable et atteint 2m. Sa structure est fortement feuilletée. La tranche supérieure est assez fortement fissurée notamment dans sa partie nord où les feuillets sont plus minces (0.5 à 2cm). Plusieurs larges fissures, dont certaines remplies d'argile, s'étendent sur la totalité de la longueur. Si le bord supérieur de la dalle semble régulièrement regularisé, l'extrémité sud est par contre très irrégulière et pourrait avoir été partiellement cassée aux périodes préhistoriques, dans sa partie située au-dessus du sol.

La partie sud de la face interne présente les restes d'une rainure partiellement détruite par le clivage de la roche dans laquelle vient s'insérer le bord est de la dalle sud. Enfin, dans sa partie nord, un décrochement a été ménagé, faisant office de porte.

#### Dalle latérale ouest.

Dalle très légèrement trapézoïdale aux angles arrondis avec léger décrochement sur son bord supérieur sud. D'une longueur de 2.95m, elle dépasse de 1.40m le niveau du sol mais doit avoir

au moins 1.60m de largeur. Sa structure interne est complètement feuilletée (feuilles de 0.2 à 0.3cm d'épaisseur) et les fissures sont colmatées d'argile. Les faces présentent une forte desquamation due à la nature de la roche; l'ensemble de la dalle est recouverte d'une pellicule d'argile qui n'existe pas sur les autres roches. L'angle supérieur sud a été partiellement détruit au moment de la découverte du dolmen par le bulldozer. On notera ici aussi la profonde rainure, taillée à la face interne de la dalle et permettant l'emboîtement de la dalle sud, et le décrochement intentionnel pratiqué sur la face externe pour recevoir l'antenne sud-ouest.

#### Dalle sud.

La partie supérieure de la dalle située au-dessus du sol est de forme trapézoïdale. Etroite à sa partie supérieure (1.50m), elle atteint 1.75m au niveau du sol. La partie enterrée est très importante mais relativement irrégulière, les bords de la pierre n'étant plus rectifiés pour recevoir les dalles latérales. La hauteur totale de la dalle peut être estimée à 2.50m, ce qui signifie une dalle enfouie d'environ 1.10m dans le sol.

La dalle est fortement schisteuse mais les feuilles sont relativement épais (de l'ordre du centimètre) et bien soudés entre eux sauf pour quelques grandes fissures parallèles aux faces. La surface externe est en assez bon état mais présente pourtant une légère desquamation. La desquamation est plus importante à la face interne.

#### Antenne sud-ouest.

Cette dalle de calage extérieure est un marbre saccharoïde compact peu altéré. De grandes dimensions (1.88m sur 1.24m au maximum), elle est peu épaisse (0.06 à 0.08m) et profondément implantée dans le sol (0.80). Le bord méridional de la dalle est rectiligne et régulièrement arrondi et porte des traces évidentes de travail qui cessent au niveau du sol. La totalité de la partie enterrée ainsi que le bord septentrional et le bord supérieur sont par contre bruts et irréguliers. Une figuration de poignard située sous un motif en demi-cercle est bouchardée sur la face interne de l'antenne (voir ci-dessous).

#### Antenne sud-est.

Cette dalle large de 0.80m en marbre compact également, qui devait avoir primitivement les mêmes dimensions que l'antenne sud-ouest, était également profondément enterrée dans le sol. La plus grande partie de la fraction située au-dessus du sol, à en croire certaines photographies, était encore présente dans le cairn, lors de la fouille, mais a disparu depuis. Seuls les 0.50m situés au-dessus du sol et la partie enterrée subsistent actuellement. Peu épaisse (0.12m), elle est constituée de 5 à 6 feuilles larges de 1 à 4cm. Les surfaces sont par contre intactes et ne présentent pas de desquamation. Comme dans le cas de l'antenne sud-ouest, le bord latéral sud présente des traces de régularisation dans sa partie située au-dessus du sol mais non dans sa partie enterrée.

## 2.2. Architecture du coffre.

Les schémas des figures 1 et 2, malgré une certaine imprécision due aux documents de base, permettent de se faire une bonne idée du mode de construction du coffre principal.

Le dispositif de construction est en effet particulièrement élaboré, chaque élément (dalles du coffre et antennes) ayant un rôle fonctionnel dans l'ensemble qui présente une parfaite cohérence sur la plan mécanique.

Le centre du dispositif est constitué par la dalle sud qui a été obligatoirement le premier élément de construction mis en place. Profondément enterrée, elle assure une assise de départ solide pour le reste de la construction. Dans un deuxième temps les préhistoriques ont appuyé les deux dalles latérales contre la dalle sud. Cette construction à trois éléments était stable en elle-même puisque les dalles latérales étaient légèrement inclinées vers l'intérieur du fait du caractère trapézoïdal de la dalle sud.

L'ajustement des trois éléments est réalisé au centimètre près, grâce aux bords parfaitement rectifiés de la dalle sud. La dalle ouest est entaillée d'une profonde rainure verticale dans laquelle vient s'encastrer cette dernière. Un dispositif analogue, en partie altéré par le clivage de la roche, s'observe sur la face interne de la dalle est.

Si la dalle est était probablement placée dans un fossé d'une trentaine de centimètre de profondeur par rapport à la base du muret est, la dalle ouest reposait directement sur le sol d'érection.

Dans un troisième temps la dalle nord a été placée dans un fossé d'une trentaine de centimètres de profondeur et appuyée contre les extrémités des dalles latérales, tandis que les antennes placées à l'extrémité méridionale assuraient la cohésion de l'ensemble en évitant le basculement des dalles latérales vers l'intérieur du coffre, dans sa partie septentrionale. Sur la face externe de la dalle ouest un décrochement évitait tout glissement de l'antenne sud-ouest vers le nord.

Si l'ordre d'assemblage des dalles sud, est et ouest ne fait aucun doute, il est par contre impossible de préciser l'ordre de mise en place relatif de la dalle nord et des antennes.

Contrairement aux autres monuments du niveau supérieur les fossés d'implantation ne contenaient qu'un nombre limité de pierres de calage. Quelques petites pierres plates situées sous la tranche des deux dalles latérales au fond du fossé (dalle est) ou à la surface du sol (dalle ouest) avaient servi à rectifier l'assise des dalles au moment de la mise en place.

Une série de petites pierres étaient alignées à la base de la face externe de la dalle est légèrement au-dessous du sol d'érection et étaient recouvertes par le dallage proprement dit. On a de même observé quelques pierres à la face interne de la dalle sud et une série de dallettes verticales à la face externe de l'antenne sud-ouest, probablement en relation avec le fossé observé à cet endroit sur la limite méridionale du

muret (fossé G).

L'absence de tout dispositif de calage important s'explique du reste parfaitement quand on pense à la cohérence de la construction.

Les interstices entre les dalles semblent avoir été obturés avec soin. Dans l'angle nord-ouest, une petite dallette verticale soigneusement taillée obturait l'orifice subsistant entre la dalle nord et la base de l'extrémité de la dalle ouest.

Enfin on insistera sur le fait que toute la partie méridionale du coffre a été remaniée par la construction de la ciste adven-tice et qu'il est impossible de reconstituer l'état primitif exact du monument dans ce secteur. Cette remarque reste pourtant uniquement valable pour le soubassement.

### 2.3. Couverture du coffre.

La fraction du dispositif de couverture qui nous est parvenue (fig. 3) comprenait six dalles de calcaire schisteux en partie effondrées à l'intérieur du dolmen. Les pierres conservées étaient toutes situées dans les deux tiers nord du coffre (car-rés F et G).

Dalle A. Entièrement fragmentée et disloquée, cette dalle paraît en position originale et repose à la fois sur le sommet de la dalle nord et sur le sommet de la dalle est, couvrant l'angle nord-est du coffre. Vu l'état de conservation, il est difficile de se faire une idée précise de la forme primitive de l'élément.

Dalle B. De petites dimensions, elle a été trouvée à la surface du cairn entourant le coffre à l'extérieur de la dalle latérale ouest. Sur la base des documents existants (plans et photos), il est difficile de savoir s'il s'agit vraiment d'un fragment du dispositif de couverture ou d'une simple pierre du cairn.

Dalle C. De forme allongée, c'est la plus grande des dalles de couverture. Elle gisait au centre du coffre avec un pendage ouest-est assez accusé, reposant directement sur la dalle D, mais sans point d'appui sur les dalles du coffre.

Dalle D. Située entre les dalles C et E, elle occupe le centre du coffre avec un fort pendage ouest-est.

Dalle E. Elle semble former le pendant de la dalle A mais a probablement été déplacée et a basculé vers l'intérieur du cof-fre. Elle accuse actuellement un fort pendage ouest-est. Si elle est au contact direct de la face inférieure de la dalle D, elle est par contre séparée de la dalle C par une couche de sé-diment.

Dalle F. Cette petite dalle triangulaire possède un léger pen-dage nord-sud. Elle est située à un niveau relativement bas dans le remplissage du dolmen sous les dalles précédentes. Elle marque ainsi le sommet primitif du remplissage et l'état du remblaiement de la sépulture au moment de la dislocation du dispositif de couverture. Une autre petite dalle l'accompagne, qui ne pourrait n'être qu'un élément du remplissage.

Il est difficile, de se faire une idée précise du dispositif de couverture vu son état de conservation. Au moins possède-t-on une certitude; il s'agit d'une couverture composite. Il est en effet exclu que les différents fragments dégagés appartiennent à une dalle de couverture monolithique qui se serait fragmentée au cours du temps. On peut d'autre part admettre que les éléments retrouvés correspondent approximativement aux éléments primitifs quant à leur forme générale et tenter une reconstitution (fig. 3). Une première assise serait constituée par les dalles A et E posées aux intersections des dalles latérales et de la dalle nord et par la dalle D permettant une assise transversale. La dalle F est trop petite pour provenir d'une assise transversale. Il n'est pas impossible que sa place primitive ait été à cheval sur les dalles A et E au centre de la dalle nord. Au moment de la dislocation du dispositif, on aurait tenté de basculer vers l'intérieur la dalle E. La dalle F aurait alors basculé vers l'intérieur pour tomber dans la sépulture.

La dalle C vient se superposer naturellement au centre du dispositif en reposant sur les dalles F et D. Son assise est alors approximativement horizontale, l'épaisseur de la dalle F compensant la déclivité du sommet des dalles du coffre en direction du nord. Les interstices laissés ouverts entre la dalle C et les dalles A et E peuvent avoir été obturés avec des pierres de plus petites dimensions.

Un dispositif symétrique devait exister dans la fraction méridionale du dolmen, mais n'a laissé aucune trace. Il est probable que sa destruction remonte à une période précoce de l'histoire du monument sinon même au début du Bronze ancien (couche 5A5-MAJ).

#### 2.4. Porte et dispositif de fermeture.

Dans l'angle nord-est du coffre une large échancrure taillée dans la dalle latérale est permettait d'accéder à la sépulture. L'ouverture était primitivement obturée par une dalle pouvant basculer sur sa tranche, parallèlement à la dalle est. Le mouvement de bascule était du reste facilité par la forme ogivale de la base de la dalle tandis que le côté venant s'appuyer contre la dalle nord, parfaitement rectiligne et soigneusement taillé, permettait une obturation complète de l'entrée du coffre.

Une petite dallette verticale placée en avant de la dalle est, parallèlement à cette dernière en travers de l'ouverture de la porte, maintenait la base de la dalle de fermeture en place.

Fait important, les dernières personnes à pénétrer dans le dolmen par l'ouverture primitive ne connaissaient vraisemblablement pas le mécanisme du dispositif de fermeture, puisqu'ils n'ont pas fait pivoter la dalle parallèlement à la dalle latérale. Ils l'ont au contraire tirée à eux dans la mesure du possible pour la rabattre vers l'avant. De toute façon la manœuvre de la pierre sur le côté était rendue impossible par l'accumulation des sédiments (pierres du cairn IV).

Cette porte était précédée par un couloir d'accès marqué par

l'interruption du dallage du soubassement dans les mètres G/62-63. Une dalle plate et allongée placée sur le sol d'érection au niveau de l'interruption du muret est faisait office de seuil.

#### 2.5. Réemploi d'éléments plus anciens.

Ce que l'on sait du reste du site montre que la plupart des monuments comportent dans leur architecture des stèles réutilisées comme éléments de construction. Dans le cas du dolmen MVI les éléments qui entrent en ligne de compte sont au nombre de trois : l'antenne sud-ouest, la dalle nord et la dalle de fermeture de la porte.

Le cas des deux grandes dalles latérales est moins clair. Leur forme légèrement trapézoïdale est conforme à ce que l'on sait de la forme générale des stèles qui sont souvent plus étroites à leur base. Pourtant il n'est pas impossible que cette forme ait été voulue par les constructeurs du dolmen dans le cadre de la conception monumentale de l'ensemble. Le fait que la partie septentrionale du coffre soit plus basse accuse l'effet de perspective de l'ensemble et crée un effet monumental plus imposant. La forme triangulaire du soubassement remarquablement inséré dans la topographie du site va du reste dans le même sens.

#### Antenne sud-ouest.

Nature de la roche : marbre saccharoïde. Le délitage de la roche est très important. La face primitivement tournée vers l'extérieur (vers l'ouest) est presque totalement tombée après un clivage qui en a détaché des feuillets de 5 à 8mm d'épaisseur (il a suffit de quelques hivers au cours desquels la dalle a été laissée à l'air libre). La partie supérieure de la roche est de beaucoup la plus abîmée (délitage de l'ordre de 5 à 15mm) notamment sur la face "interne" (tournée vers l'est) dans la partie ne plaquant pas sur la dalle ouest de la ciste.

Dimensions. Hauteur : 1.88m, largeur maximum : 1.24m, largeur minimum 0.60m, épaisseur variant de 8cm (dans les parties intactes au milieu et sur le bord droit) à 6 cm sur le bord gauche taillé. La dalle sera décrite l'observateur se tenant face à la surface portant la figure de poignard (face "interne").

La partie supérieure de la dalle présente une cassure irrégulière sans trace de travail. Le côté gauche est travaillé, comme le sont toutes les stèles de même nature rocheuse, en un arrondi très soigné obtenu par un bouchardage opiniâtre, travail inconnu dans les constructions d'époque postérieure. Le bord est travaillé jusqu'au niveau d'implantation dans le sol. Le côté droit de la stèle est en revanche brut mais il ne s'agit pas d'une cassure accidentelle comme à la partie supérieure. On a plutôt l'impression de se trouver en face d'une cassure naturelle suivant un plan de clivage de la roche et ayant subi une érosion géologique très longue, différente des altérations observées sur les roches cassées par l'homme. Ce côté ne porte aucune trace de percussion ou de bouchardage. Il faut pourtant signaler quelques traits nettement incisés parallèles au bord. Vu le caractère naturel de cette cassure, on peut être pratiquement certain que cette dalle ne provient pas d'une stèle

réemployée qui aurait été brisée dans le sens de la longueur. La base de la dalle est également brute.

On distingue à l'heure actuelle sur la face de la dalle deux gravures : les restes d'une surface ovale et un poignard triangulaire. L'altération de la partie supérieure de la dalle a fait disparaître une partie de la figure ovale, faisant peut-être disparaître aussi d'autres figures.

La partie anciennement recouverte par la dalle ouest ne présente par contre aucune gravure bien que la surface primitive de la roche ait été conservée.

Les gravures proprement dites sont extrêmement sommaires, sans aucune recherche d'effet tel que celui obtenu par champ levé (comme c'est le cas pour tous les autres poignards figurés sur les stèles). Leur technique ressemble à celle de la gravure très frustre de la dalle nord. Les motifs ont été obtenus par simple bouchardage à l'aide d'un percuteur de pierre, bouchardage relativement peu profond. Du fait de l'altération superficielle les pourtours des motifs sont assez irréguliers. Le poignard est de forme classique avec nervure médiane et pommeau en demi-lune. Les percussions intactes (blanchâtres) dessinent à la place du manche une sorte de gros rivet unique. Un examen plus détaillé révèle pourtant les traces de percussion plus altérées dessinant un manche rectiligne classique. Ce "rivet" n'a donc probablement pas de réalité. On remarquera d'autre part que la lame paraît avoir été élargie au cours d'une seconde phase de gravure (à moins que ce ne soit l'inverse, les deux phases de gravure ne pouvant être ordonnées dans le temps).

L'autre face est trop altérée pour porter encore des traces visibles de gravures. On y observe seulement quelques traces espacées de coups.

En résumé nous soulignerons les points suivants :

1. Un seul des bords de la dalle est travaillé et la partie bouchardée s'arrête au niveau du sol.
2. Le bord opposé correspond à une cassure naturelle.
3. La technique de bouchardage des motifs (poignard et ovale) diffère de celle du bord latéral.
4. La technique de bouchardage du poignard diffère totalement de celle des stèles de MI, MV et MXI mais est identique à celle de la dalle nord de MV1.
5. Les motifs figurés sont isolés et n'appartiennent pas à une composition anthropomorphe.
6. Aucun des motifs n'est recouvert par la dalle ouest.
7. Les motifs s'intègrent bien dans la construction générale du coffre. Le poignard est presque horizontal à 40cm au-dessus du sol d'érection du dallage. Le motif est entièrement visible et n'est pas recouvert par la dalle latérale ouest. D'autre part, ce que nous savons du dallage sur la face sud du dolmen permet probablement d'exclure un recouvrement par un muret élevé qui aurait été détruit lors de

la construction de la ciste adventice.

Ces diverses observations parlent en faveur d'une gravure contemporaine de la construction ou de la première utilisation du dolmen. Le réemploi n'est donc pas démontrable dans ce cas.

Dalle nord.

La forme de la dalle nord correspond bien à celle d'une stèle très grossière intacte qu'on aurait utilisée telle quelle dans la construction du coffre.

L'impression de réemploi est d'ailleurs renforcée par la disproportion existant entre l'écartement des dalles latérales et la largeur de la dalle nord. La stèle présente pourtant un certain nombre de particularités qui en font un élément original par rapport aux autres stèles du site.

1. Elle est très épaisse (20 à 35cm) et taillée dans une pierre particulièrement grossière.
2. Le clivage oblique de la roche détermine des surfaces peu favorables à une gravure fine. On observe pourtant les traces d'un collier grossier bouchardé qui prouve de façon indubitable qu'il s'agit d'une stèle.
3. La tête, à l'extrémité ouest de la dalle, est à peine marquée contrairement à la situation qui paraît être celle de la plupart des stèles du Petit-Chasseur. On notera à ce propos que, si la partie située au-dessus du dallage présente une épaule bien marquée et régulièrement incurvée, la partie symétrique engagée dans le dallage est loin de présenter cette même régularité. La symétrie n'est donc pas aussi parfaite que ne le laisse présumer la partie située au-dessus du sol.

Si la dalle nord est donc bien une stèle en position de réemploi, cette dernière ne correspond pas obligatoirement à la même étape chronologique que les autres stèles du Petit-Chasseur.

Dalle de fermeture de la porte.

Bien qu'elle ne possède aucune gravure, la dalle de fermeture est vraisemblablement un fragment de stèle.

Nature de la roche : calcaire lité assez feuilleté.

Dimensions : hauteur 1.04m, largeur 0.8m, épaisseur 6-7cm. Le côté qui venait primitivement s'appuyer contre la dalle nord est rectiligne et porte les traces d'un bouchardage soigné tel qu'on l'observe sur les stèles, délimitant une tranche soigneusement arrondie.

Il est difficile de dire si la pointe de la dalle est la base originale de la stèle (cf. dalle sud-est de MV) simplement débitée à grands éclats ou s'il s'agit d'une pointe taillée dans le cadre de la construction de MVI de façon à permettre le mouvement latéral de bascule de la porte. La seconde solution paraît plus vraisemblable car les traces de travail de la pointe recoupent nettement la partie finement travaillée.

### 3. Le soubassement triangulaire

Le soubassement de pierres sèches qui entoure le coffre principal a la forme d'un grand triangle isocèle de 16m de long et de 6m de base orienté nord-ouest/sud-est. Il épouse la pente naturelle du terrain avec une inclinaison moyenne de 9°. En fait, peu incliné au niveau du coffre (4°), il se redresse à partir de la dalle nord avec une inclinaison de 12°.

Le sommet du triangle (alt. 491.00) domine la base (alt. 488.40) de 2.60m.

#### 3.1. Etat de conservation.

Le dallage (PCI-MV1/1) est bien conservé dans son ensemble. Si l'on veut se faire une idée de l'état primitif de ce dernier il faut pourtant tenir compte de plusieurs points importants. Les murets latéraux n'ont pas été conservés intacts sur la totalité de leur hauteur et se sont partiellement écroulés vers l'extérieur. On trouve en effet tout au long des murets une série de dallettes, généralement en marbre saccharoïde, empilées les unes sur les autres et provenant de l'écroulement partiel de la bordure du soubassement (couche 5C2DAL).

Il se peut d'autre part que certaines dallettes aient été réutilisées pour la construction des autres monuments. On a trouvé par exemple dans les fossés de calage du dolmen MXI des dallettes de marbre aux bords régularisés qui ne peuvent provenir que du soubassement de MV1.

La face méridionale du soubassement (base du triangle) a été profondément transformée par la construction, à une date récente, de la ciste adventice. Il est probable que les fractions situées à l'extérieur des antennes témoignent encore de la disposition primitive du monument compte tenu des dallettes qui ont pu disparaître ou qui paraissent avoir été jetées dans les carrés B-C/59-60 au moment de la formation de la couche 5A. Il faut également tenir compte ici des éléments verticaux orientés est-ouest qui ont probablement été arrachés de chaque côté des antennes (voir fossés). La zone située entre les antennes a été totalement remaniée. Il subsiste pourtant sous la ciste adventice dans l'angle nord-est formé par la dalle sud et l'antenne sud-est une série de dallettes qui doivent avoir appartenu au soubassement primitif. La dallette la plus haute de cet ensemble est située à 488.49 soit environ 5cm sous le niveau actuel du sommet du soubassement extérieur (altitude 488.55 dans le carré D/62).

Ces dallettes constituent une preuve formelle de la présence primitive d'un dallage entre les deux antennes car elles sont situées sous la couche 5A (F/INF) qui remplit les fossés de fondation de la ciste adventice. Elles sont donc nettement antérieures à cette construction qui a profondément changé la physionomie de la face sud du monument.

A l'extrémité opposée, la pointe est pratiquement composée d'une seule assise de pierres. Les dallettes écroulées de la couche 5C2DAL disposées de part et d'autre montrent pourtant que le

muret devait être également plus élevé dans cette région.

"Dallage MVI au nord de la ligne Q-R. Il ne reste qu'une assise de pierres en général de schiste assez grossier. Toutes les pierres des assises supérieures, pierres plus régulières (dont le marbre du sommet) sont éparpillées autour" (journal de fouille 15.6.1971).

A l'extrême pointe (carré S/61) le dallage s'arrête au tout venant comblant le fossé de fondation moderne de l'immeuble surplombant le site. On a donc dans cette zone la possibilité d'une destruction d'époque moderne, à vrai dire peu importante puisqu'elle porte au maximum, vu la situation des lieux, sur une ou deux pierres.

En ce qui concerne l'aspect originel de la surface du dallage, on peut se demander si les pierres étaient apparentes ou si, au contraire, une mince couche de terre tassée recouvrait la surface.

Les observations faites en 1971 semblaient parler en faveur d'un dallage avec éléments de construction apparents.

"On poursuit la fouille en M/61. Fait très important, de nombreux os carbonisés (appartenant à la couche 4C1INF, donc postérieurs de loin à la construction du dolmen) sont au contact direct des pierres du dallage. Ceci va à l'encontre de l'hypothèse selon laquelle le monument était recouvert d'un sol de terre arable cachant les pierres du dallage au moment de sa construction. Ce sol, en fait, existe (marqué par un niveau de petites dalles de schiste) mais il paraît être très tardif. Cette démonstration n'est toutefois pas absolument probante, le "sol primitif", s'il a existé, peut avoir été totalement lessivé par les pluies pour ne plus subsister qu'entre les pierres, mais la 4C1INF n'aurait-elle pas, elle aussi, été emportée puisqu'elle a seulement 3-4cm d'épaisseur" (journal de fouille, 5.3.1971).

Nous ferons pourtant remarquer que le problème reste très difficile à résoudre vu l'état de conservation du dallage et l'importance de la destruction des murets latéraux (cf. infra), le niveau primitif du dallage étant probablement situé considérablement plus haut.

Enfin en M-N/62, les pierres du muret oriental, particulièrement bien conservées dans cette zone (5 à 6 assises de pierres) sont complètement fissurées transversalement à leur grand axe comme si elles avaient subi de fortes pressions ou l'action d'une chaleur intense. La deuxième hypothèse n'est pas invraisemblable puisque nous trouvons ici dans la zone de la fosse d'incinérations (couche 5A) et des traces de foyer de la couche 5C2DAL (voir stratigraphie).

"Décapage de la 5C2DAL à l'est de MVI en M-N/62. La couche est rubéfiée et très riche en charbons de bois sur une bande de 60cm qui court le long du muret. Il y a certainement eu un feu assez important le long du muret. Ceci expliquerait les multiples cassures des dallettes du muret, littéralement éclatées à cet endroit" (journal de fouille 22.7.1971).

Pourtant la fosse d'incinérations est centrée sur le carré M alors que les fissures les plus marquées se trouvent plus au nord dans le carré N et les traces de feu du niveau inférieur (5C2DAL) paraissent tout de même bien faibles pour avoir été à l'origine de cet éclatement. L'hypothèse d'une cassure d'origine mécanique paraît plus solide car le muret semble avoir subi un affaissement important dans les carrés N et O les fissures étant groupées à la limite méridionale de cet affaissement.

### 3.2. Particularités de construction.

La première question qui se pose est celle de la hauteur primitive du soubassement. Pour tenter de répondre, nous avons essayé de chiffrer l'importance de la destruction sur la partie septentrionale du muret (carrés M-S), fouillée en 1971 et bien étudiée. Le rapport proposé a été établi à partir de deux mesures :

- a. Nombre de dallettes constituant le muret, estimé à partir des plans de démontage du dallage (5 décapages successifs). Les pierres à cheval sur deux carrés ont été comptées dans les deux carrés. Ce choix n'entraîne pas de conséquences sur les résultats puisque nous avons procédé de même pour les mesures b, la valeur recherchée étant un rapport entre a et b. Les pierres attribuées au muret proprement-dit ont été prises sur une largeur d'environ 20cm. Les grosses pierres appartenant manifestement au cœur du dallage ont été écartées lorsqu'elles empiétaient sur la zone retenue.
- b. Nombre de dallettes écroulées à partir des relevés des divers décapages, dans la zone située en avant du muret. On peut obtenir cette valeur avec un minimum d'imprécision car les éléments de construction, souvent en marbre, se distinguent bien des témoins bruts non sélectionnés appartenant aux sédiments naturels.

Les chiffres obtenus sont réunis dans les tableaux 1 et 2.

Les données entre parenthèses correspondent à des observations incomplètes dans la zone du muret ouest. En M/59 une tranchée de canalisation moderne a détruit la moitié du carré. En P/59-60 la fosse de la tombe Bronze ancien 2 a probablement entraîné la disparition de plusieurs dallettes écroulées.

Nous avons essayé de restituer la hauteur primitive du muret en corrigeant la hauteur conservée au moyen du coefficient de conservation du muret (fig. 4). Une deuxième série de courbes

Carrés	a dallettes en place	b dallettes écroulées	a+b	Conservation du muret a $\frac{a}{a+b} \cdot 100$	Hauteur du muret conservé	Hauteur primitive calculée
M62	85	85	170	50,0%	35cm	70cm
N62	62	141	203	30,3%	42cm	139cm
O62	69	89	158	43,7%	40cm	92cm
P61-62	80	42	122	65,6%	27cm	41cm
Q61-62	36	22	58	62,0%	15cm	24cm
R61-62	18	11	29	62,0%	10cm	16cm
S61	2	3	5	40,0%	9cm	23cm

Tableau 1. Dolmen MVI. Etat de conservation du muret est. Carrés M-S/61-62.

Carré	a dallettes en place	b dallettes écroulées	a+b	Conservation du muret a $\frac{a}{a+b} \cdot 100$	Hauteur du muret conservé	Hauteur primitive calculée
M59	38	(148)	(186)	(20,4%)	20cm	(98cm)
N59-60	99	88	187	52,9%	35cm	66cm
O59-60	56	63	119	47,1%	40cm	85cm
P59-60	63	(15)	78	(80,8%)	35cm	(43cm)
Q60	25	7	32	78,1%	26cm	33cm
R60	13	3	16	81,3%	18cm	22cm
S60-61	7	0	7	100%	10cm	10cm

Tableau 2. Dolmen MVI. Etat de conservation du muret ouest. Carrés M-S/59-61.

visualise l'ampleur de la destruction à partir du nombre de dalles encore en place dans le muret et du nombre total de dalles (fig. 5). Les deux séries de courbes sont assez comparables les irrégularités étant causées par les fluctuations dans les dimensions des pierres employées : pierres relativement plus grandes en O et plus petites en N pour le muret ouest; pierres relativement plus grandes en P et plus petites en O et N pour le muret est.

Ces divers chiffres montrent que la destruction de la partie septentrionale des murets latéraux est en moyenne d'environ 40%. Cette destruction n'a pourtant pas affecté de façon uniforme les murets qui sont surtout détruits dans les carrés M, N et O. Les diagrammes obtenus permettent de se faire une idée de l'aspect primitif de la pointe du soubassement.

L'extrême pointe de la construction ne devait guère être plus élevée qu'actuellement et devait avoir une surface presque horizontale. Formé de quelques assises seulement en S, le muret s'élevait donc régulièrement jusqu'en N où il atteignait son maximum, probablement entre 80 et 100cm. A ce niveau devait exister une rupture de pente, la hauteur du muret restant probablement constante plus au sud. La documentation récoltée par O.-J. Bocksberger ne permet malheureusement pas de se faire une idée de l'importance de la destruction plus au sud. On peut pourtant admettre à titre d'hypothèse des valeurs comparables à celles que nous avons trouvées dans les carrés M et N.

Il convient également de signaler la présence d'un empilement de très petites dalles de marbre sur le sommet du muret est en F/63. L'équilibre de cet assemblage semble en effet bien précaire et l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une adjonction postérieure.

Les dalles composant le soubassement appartiennent à deux catégories de pierres nettement distinctes du point de vue minéralogique. Le cœur de la construction comporte pratiquement uniquement des blocs de schiste cristallin souvent allongés tandis que les murets extérieurs sont composés d'une majorité de dalles de marbre, d'épaisseur variable (entre 2 et 20cm) et de forme régulière. Cette sélection des matériaux procède nettement d'une volonté délibérée. A ce propos il est intéressant de noter que les plus belles dalles de marbre se trouvent dans la partie méridionale du soubassement aux environs du coffre, et notamment aux angles sud-est et sud-ouest. On a l'impression que les préhistoriques, disposant d'un lot donné de pierres, ont commencé la construction du soubassement par le sud en utilisant les plus belles pierres en premier.

Cette partie du monument joue du reste un rôle central du point de vue fonctionnel (voir ethnologie du monument) et devait frapper le regard des personnes qui abordaient le monument par l'aval.

Par la suite, au cours de la progression de l'ouvrage, on a été amené à utiliser des dalles plus petites et moins régulières pour enfin prendre quelques éléments d'une minéralogie moins "noble".

Les dallettes de marbre ne se rencontrent pas aux environs immédiats du site et doivent avoir été transportées de l'extérieur. A ce propos on notera que ce type de pierre est totalement absent de l'horizon inférieur Néolithique moyen. On a par contre retrouvé quelques dallettes de ce type dans certains foyers de l'horizon intermédiaire (couche 7). Il s'agit donc d'un matériau relativement commun.

Selon Marcel Burri (lettre du 30.3.1974), les éléments "nobles" de la construction de MVI sont des marbres (ou des calcaires) saccharoïdes bleutés probablement non dolomitiques. Des calcaires (marbres) bleus de ce type là, facilement plaquetés, se rencontrent dans deux niveaux. Le plus inférieur appartient vraisemblablement au Trias moyen, dont il existe de belles exploitations modernes dans les carrières qui bordent la route en amont de Saint-Léonard à 7km en amont du site. Mais dans ce cas les bancs sont plus épais et la texture de la roche est plus finement cristallisée. Le deuxième niveau est beaucoup plus probable : ce sont des calcaires qui doivent appartenir au Lias et qui surmontent directement les dolomies triasiques. Ces calcaires sont très finement plaquetés ce qui cadre bien avec la lithologie des éléments du dallage de MVI.

Si l'on prend en considération le Trias, l'affleurement le plus proche se trouve dans la région de Saint-Léonard, ce qui est loin. Dans le cas du Lias au contraire, des affleurements, que nous avons retrouvés, ont été décrits par Burri (1958) dans la zone du terminus de la route de Gravelone, la colline qui domine directement notre site. Dans son étude sur la zone Sion-Courmayeur, la légende de la coupe (fig. 4, p. 18) de la colline dominant le site du Petit-Chasseur mentionne en effet sous chiffre 7 :

*"Calcaires grossièrement saccharoïdes, à patine gris bleu, à cassure bleu foncé : 10 à 15m. Ils affleurent juste sous le terminus de la route de Gravelone ( ). Plus fins et plus gris ces mêmes calcaires se retrouvent dans le vignoble de Mont d'Orge et dans la carrière W de la colline de la Potence. Lias inférieur?"*

Cet affleurement, qui domine directement de 90m environ notre site au niveau de la plaine du Rhône constitue donc un gisement peu éloigné (15 minutes de marche) qui pourrait être à l'origine des matériaux de construction du dallage de MVI.

Ce type de roche n'est du reste pas exceptionnel dans les écaillles subbriançonnaises externes. On retrouve en effet la même couche beaucoup plus loin, par exemple sur le versant rocheux situé entre Saint-Léonard et Granges où l'on observe des calcaires marmoréens de patine gris-bleu, de cassure bleu-clair, grossièrement cristallisés (Burri, 1958, fig. 9, chiffre 4).

Le démontage du dallage pierre par pierre en vue du déplacement du monument a permis de se faire une idée précise de l'agencement des pierres. Bien qu'il ait été possible de garder intact le muret de dallettes de marbre après enlèvement de la partie centrale du soussassement, il semble que muret et partie centrale aient été cons-

truits en parallèle. Il ne s'agit donc pas d'un muret extérieur englobant un bourrage interne de pierres irrégulièrement disposées mais bien d'une construction homogène, malgré les différences de matériaux, et parfaitement cohérente. Seul ce dispositif pouvait assurer une certaine solidité au muret extérieur qui ne comportait en principe en largeur qu'un seul empilement de pierres de grandes dimensions. Ce muret reposait du reste directement sur le sol d'érection (surface de la couche 6) sans fossé de fondation soit sur la même surface que les schistes de l'intérieur. Lorsque le terrain était quelque peu irrégulier, la première assise de dalles était calée par une série de petites pierres (par exemple zone M du muret est). On retrouve de telles pierres de calage dans les interstices laissés par les pierres sur toute la hauteur du muret.

Si le muret extérieur n'était pas colmaté de terre, il est difficile de dire si la mise en place des sédiments qui comblaient les vides laissés par les pierres de l'intérieur est d'origine naturelle (ruissellement) ou artificielle.

Dans la partie septentrionale fouillée en 1971, les cinq assises de pierres successives dégagées à l'intérieur du soubassement reposaient au contact l'une de l'autre, ne laissant qu'une place extrêmement limitée pour des sédiments fins.

Dans les carrés I-J/60-61, directement au nord du coffre on observe une lacune dans la surface du dallage qui aurait pu correspondre au fossé d'implantation d'un élément vertical. Une coupe pratiquée selon le grand axe n'a pourtant révélé qu'une stratification horizontale homogène et ininterrompue. L'interruption du dallage est donc probablement accidentelle et ne correspond à aucun élément vertical arraché aux temps préhistoriques.

On n'oubliera pas que le cairn entourant le dolmen reposait dans cette zone directement sur le dallage. Certaines pierres de ce dernier ont donc pu être enlevées par erreur au moment de la fouille des niveaux supérieurs, provoquant cette lacune.

Enfin, le front méridional du muret est interrompu sur pratiquement 1m à l'extérieur de chacune des deux antennes. Ici l'analyse stratigraphique a permis de mettre en évidence de véritables fossés, dont l'étude sera reprise quand nous parlerons des aménagements de la partie méridionale du dolmen.

Cette partie du monument devait en effet comporter plusieurs stèles dressées dont les dispositifs observés autour de MVII et MVIII offrent une copie approximative.

### 3.3. Fonction et signification.

La signification du dispositif triangulaire entourant le dolmen MVI restera probablement à jamais inconnue que ce soit sur le plan strictement fonctionnel ou sur le plan symbolique; aussi nous nous contenterons-nous de quelques remarques très générales. Du point de vue fonctionnel, on peut penser à un dispositif déviant les eaux de ruissellement pour éviter que les sépultures du coffre ne soient inondées. Lorsque l'on étudie la stratigraphie générale du site selon l'axe est-ouest on remarque en effet que le petit torrent descendant de la colline de Gravelone a souvent

changé de lit et qu'il a pu se déplacer à certaines époques en direction de l'est, jusque dans la zone du dolmen MVI. A plusieurs niveaux les phénomènes de ruissellement sont importants et peuvent avoir été à l'origine de véritables couches de gravillon (voir stratigraphie). Dans la partie nord du soubassement on observe du reste les traces de deux véritables ruisseaux de chaque côté de la construction. A l'est le ruissellement (couche 4C3) qui a en partie recouvert la région de la fosse à incinérations longe effectivement le mur et a été canalisé par ce dernier. A l'ouest un ruisseau contemporain (couche 4C3 également) paraît avoir déposé des sédiments sur le dallage même dans la zone du coffre à un moment où le soubassement disparaissait déjà sous les sédiments et ne pouvait plus remplir son rôle.

Sur le plan symbolique, on ne peut s'empêcher d'être frappé par l'analogie existant entre la forme du soubassement et la forme des poignards représentés sur plusieurs stèles de l'horizon supérieur de même que sur la face interne de l'antenne sud-ouest. La tombe entière pourrait être alors la représentation symbolique d'un gigantesque poignard, ce qui n'aurait pas de quoi surprendre quand on sait l'importance de cet objet dans l'iconographie religieuse de l'époque. Malheureusement on chercherait en vain les éléments qui, sur le plan des observations archéologiques, pourraient servir de démonstration à une hypothèse de cette ordre. On reste donc ici dans le domaine de la pure spéculation.

Pour terminer nous insisterons sur le fait que cette construction fournit la preuve indubitable que le dolmen était construit au-dessus du sol et n'était pas couvert, à l'origine, par le cairn si caractéristique des transformations tardives observables sur la plupart des sépultures de l'horizon supérieur de Sion.

#### 4. La ciste adventice

La zone située entre les deux antennes et la dalle sud du dolmen présente une construction complexe, résultat de plusieurs remaniements successifs. Nous nous limiterons ici à la description des principaux éléments de la construction sans aborder les problèmes stratigraphiques et chronologiques qui seront repris à partir des données stratigraphiques. Le schéma de la fig. 6 facilitera cette description.

##### 4.1. Dallage inférieur.

Dans l'angle formé par la dalle sud et l'antenne sud-est, au niveau le plus bas, une quinzaine de dallettes de marbre empilées sur au moins quatre assises (fig. 6, 1) forment une zone dallée d'un mètre de long sur 0.5m de large. Certaines dallettes sont pratiquement jointives avec la dalle sud et la face interne de l'antenne. Ce dallage repose sur une série de pierres plus irrégulières, dont une implantée verticalement, appartenant probablement au fossé de la dalle sud. Ces quelques pierres appartiennent probablement à l'aménagement primitif de la face méridionale du dolmen dont elles constituent l'ultime vestige épargné par la construction de la ciste adventice.

##### 4.2. La ciste adventice.

La ciste est composée d'une grande stèle anthropomorphe placée sur le côté entre les deux antennes (fig. 6, 2), face gravée à l'extérieur et tête à l'est. La dalle, solidement implantée dans le sol, est calée, au sud, par une série de grosses pierres et une dalle verticale (5) comblant le vide subsistant entre l'extrémité ouest de la stèle et l'antenne sud-ouest. Comme la dalle utilisée (2) était également trop courte à l'est, les préhistoriques ont doublé vers l'intérieur l'antenne sud-est par la dalle No 3 orientée nord-sud et venant s'appuyer sur la face interne de la dalle est de MVI. Ils ont ensuite comblé l'intervalle ainsi obtenu avec plusieurs petites dalles verticales.

L'espace ainsi délimité paraît avoir été primitivement entièrement dallé. Une partie de ce dallage (fig. 6, 4) subsistait encore dans la partie occidentale de la ciste.

Ce dispositif est pratiquement identique à celui qu'on a pu observer sur la face méridionale du dolmen MXI. On y retrouve notamment un pavage mieux conservé. Le dispositif de calage des dalles anthropomorphes, qui, dans les deux cas, étaient trop courtes, et exactement comparable (fig. 6, 5).

##### 4.3. La sépulture tardive.

L'espace délimité par la ciste adventice était lui-même divisé en deux par un nouveau dispositif abritant une sépulture d'enfant. Ce dispositif comprenait :

- une grande dalle verticale appuyée contre la face sud de la dalle sud de MVI. Cette dalle de grandes dimensions, au profil supérieur sinueux atteignait pratiquement le sommet de la dalle sud. Sa base reposait en partie sur le dallage 1, et en partie sur le bord du dallage 4 et était calée par quelques galets

arrondis (fig. 6, 7),

- une dalle verticale orientée nord-sud et coupant la ciste adventice en deux (fig. 6,8). Cet élément de construction reposait sur le dallage 4. Une dallette était coincée verticalement à la jonction de 7 et de 8. Deux dalles verticales reposant sur le dallage 4 était appuyée sur sa face ouest,
- une dalle verticale (fig. 6, 6) calée par de nombreuses dallettes doublait la dalle 7 réduisant l'espace laissé libre pour la sépulture.

#### 4.4. La stèle anthropomorphe.

##### Matériau.

La stèle anthropomorphe mentionnée ci-dessus est taillée dans un schiste calcaire très feuilleté dont le plan de clivage n'est pas parallèle aux faces de la stèle. Ces dernières sont de ce fait irrégulières et les gravures se lisent relativement mal.

##### Dimensions actuelles.

Hauteur 1.60m; largeur entre 58 et 78cm; épaisseur entre 6 et 7cm.

##### Conservation.

Il ne reste du bord original de la stèle que la partie inférieure du côté gauche, régulièrement arrondi par bouchardage jusqu'à la base de la dalle. L'épaule gauche et la tête ont disparu. Sur le côté droit, la stèle a été retaillée sur la totalité de sa hauteur au quart environ de sa largeur primitive. Le nouveau bord présente les traces de gros enlèvements irréguliers, résultant d'un travail sommaire sans aucune comparaison avec la technique qui est à l'origine des stèles. La base est brute et correspond probablement à la base originelle ce qui donne une partie primitivement enterrée très peu importante (à moins qu'une partie des gravures ait été enterreée).

La surface de la dalle est très irrégulière mais ne paraît pas altérée. Sa texture rend la lecture des gravures très difficile et l'on peut se demander si les éléments figuratifs n'étaient pas primitivement soulignés de peinture.

##### Figuration.

Du point de vue segmentation, la figure anthropomorphe comprend, de haut en bas : les vestiges de la partie inférieure de la zone de la tête au-dessous du niveau des épaules, un large collier, un torse non subdivisé, si ce n'est par le baudrier, et uniformément décoré, les bras, une zone vide, une large ceinture et une zone inférieure unique portant un décor complexe se détachant sur un fond uniforme.

Zone de la tête : bouchardage uniforme sans décor.

Collier : il comprend trois bandes superposées, de haut en bas, bande simple réservée ornée d'une ligne de points, bande bouchardée, large bande ornée d'une ligne double de triangles pointes en bas à surface pointillée, sur fond bouchardé.

Torse : il est couvert d'un damier double de motifs carrés traités alternativement en creux et en relief. Les carrés en relief sont à leur tour subdivisés en 9 petits carrés traités selon la même technique. Un large baudrier dont les bords sont soulignés par une ligne de points divise obliquement la surface en partant de la partie supérieure droite de la stèle.

Bras : non décorés sauf une ligne de points au départ des doigts.  
Bande immédiatement sous les bras : uniformément bouchardée.

Ceinture : damier simple formé de trois rangées de carrés alternativement réservés et bouchardés. Pas de boucles aux extrémités.

Zone inférieure : ensemble complexe comprenant

- une bande horizontale de carrés (ou de rectangles) à surface pointillée alternant avec des carrés uniformément bouchardés,
- une nouvelle ceinture unie, interrompue au milieu, à laquelle s'accroche(nt) le(s) motif(s) rectangulaire(s) frangé(s). Chacune des deux extrémités est terminée par une pointe;
- dans l'intervalle laissé libre par la ceinture ci-dessus, un ornement vestimentaire ("pagne") en forme de demi-cercle orné d'un motif formé de deux triangles opposés à surface pointillée,
- sur le côté gauche, un motif rectangulaire orné de lignes parallèles verticales. Les divers motifs se détachent en relief sur un fond uniformément bouchardé.

#### Techniques de travail.

On note tout d'abord un très important travail de bouchardage sur toutes les zones non ornées de motifs géométriques que ce soit la partie située au-dessus du collier ou la totalité de la partie inférieure de la stèle. Les principaux motifs apparaissent ainsi en champs levé sur une surface entièrement travaillée.

On ne trouve aucune trace d'un dessin qui aurait précédé l'exécution des gravures (épure initiale à la pointe sèche comme c'est le cas sur d'autres stèles); mais il est possible qu'il ait existé car certains éléments présentent une telle régularité qu'on les imagine mal faits "à main levée". C'est le cas du collier, du baudrier, du pourtour extérieur du "tablier" semi-circulaire et du grand damier recouvrant la poitrine. D'autres motifs sont par contre beaucoup plus irréguliers, notamment les carrés de petites dimensions, et témoignent d'une plus grande liberté dans l'exécution. Malgré l'irrégularité de la roche l'exécution de la décoration est d'une extraordinaire finesse et l'on peut se demander si l'on n'a pas utilisé un outil de métal pour certains motifs. C'est notamment le cas des ponctuations du collier, des mains, des éléments de "suspension" des motifs inférieurs et des lignes parallèles de l'élément rectangulaire. Les points ne dépassent pas 3mm de diamètre, les lignes 3mm d'épaisseur sans qu'on puisse observer, comme c'est le cas sur d'autres stèles, une usure manifeste de la pointe de l'outil entraînant des motifs de plus en plus grossiers.

Les larges surfaces bouchardées ont par contre été exécutées avec un instrument moins dur (percuteur de pierre?) de même que les grosses ponctuations du baudrier et de l'élément semi-circulaire.

Dans ce cas, les percussions tendent à augmenter de diamètre au fur et à mesure de l'usure de l'outil.

Reconstitution générale.

Il est probable qu'un deuxième élément rectangulaire existait à la droite du motif en demi-cercle réalisant ainsi une symétrie parfaite de la représentation. Une situation identique se retrouve dans la petite stèle réutilisée dans MIX et sur la stèle de la dalle sud de MXI.